

Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal 2023

Espace JKM à Saint-Nom-la-Bretèche

Chers Nonnais-Bretêchois, chers tous,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et je tiens à vous exprimer le plaisir et la joie que je ressens de pouvoir à nouveau vous accueillir et vous retrouver.

Ce sont d'ailleurs les premiers vœux publics de cette mandature et nous sommes honorés de compter parmi nous diverses personnalités avec lesquelles la commune entretient des relations constantes

Nous comptons aussi aujourd'hui parmi nous des personnes exerçant des professions de santé, des responsables d'associations, des enseignants et animateurs, des commerçants et artisans, et de nombreux bénévoles. Je les salue et les remercie à nouveau tous de s'être mobilisés pendant la crise sanitaire, pour que la vie et les activités perdurent autant que possible tout comme se sont mobilisés les élus et les agents municipaux pour aider, soutenir tous ceux qui ont vécu difficilement la crise sanitaire et pour maintenir les services.

La solidarité Nonnais-Bretêchoise s'est à nouveau manifestée à l'occasion de la guerre en Ukraine : de grandes quantités de produits de 1^{ère} nécessité ont été collectés localement puis acheminés sur place par le Département ou redistribués aux familles hébergées dans notre village, merci à tous. L'esprit village qui nous est cher est bien présent, vivant et solidaire.

L'actualité mouvementée des trois dernières années n'a pas empêché les élus et les agents communaux d'avancer activement ensemble pour maintenir tous les services et lancer de nombreux projets, en voici quelques exemples :

- à l'école maternelle rénovation de classes et locaux dont la salle de motricité y compris éclairage led,
- à l'école élémentaire rénovation complète du réfectoire et bien sûr un éclairage led, réalisation d'un jardin pédagogique,
- achèvement de la rue Charles de Gaulle, création du parking carrefour Royal, enfouissement des réseaux et rénovation de la rue Guitel,
- création du terrain multisports, d'une zone d'agrès et d'une aire de jeux supplémentaire,
- mise en place de bornes de recharge électrique,
- transfert du bureau postal en mairie offrant une plus grande amplitude d'ouverture,
- installations « vertes » et fleuries sur la place du village,
- rafraichissement de la salle du conseil,
- marquage des voies de mobilité partagée,
- mise à disposition de vélos et trottinettes électriques dont l'arrivée et l'usage sont hautement appréciés,
- reprise de toutes les activités proposées par les associations avec des résultats flatteurs dans diverses disciplines sportives,
- réduction de l'intensité lumineuse de tous les lampadaires led (1/3 des lampadaires de la commune),
- les manifestations musicales (concerts du conservatoire) culturelles (exposition d'art contemporain), de loisirs (fête du village et les estivales) ont connu une grande fréquentation,
- et bien sûr inauguration de la ludothèque où l'on joue à guichet fermé
- etc....

La liste est longue et je vous invite à revoir tous les temps forts de l'année écoulée sur les panneaux disposés dans la salle.

Durant cette même période, plusieurs études préalables indispensables ont aussi été lancées pour préparer les projets prévus, vous savez combien sont tous les longs processus administratifs obligatoires.

Globalement 2022 fût une année rythmée, et marquée par :

- les préoccupations liées aux changements climatiques et à l'environnement
- le conflit en Ukraine et ses conséquences internationales,
- la crise de l'énergie dont l'envolée des prix nous interpelle quant à notre capacité nationale à répondre à la fois aux besoins de production de notre économie et à nos besoins domestiques,
- le retour de l'inflation
- les difficultés financières de notre pays qui sont en partie répercutées sur les communes, d'un côté en restreignant leur pouvoir de libre administration pourtant prévue par la Constitution et la loi de décentralisation, et d'un autre côté en prélevant les communes considérées comme riches pour redistribuer vers les communes dites pauvres.
- à l'échelle de notre communauté de communes Gally Mauldre, l'entrée en action de la gouvernance du nouveau président Patrick Loisel et l'adoption par le conseil communautaire du CRTE (contrat de relance et de transition écologique) et du PCAET plan climat air énergie territorial).

Ces deux documents, validés par nos autorités de tutelle, précisent les directions dans lesquelles nos communes vont agir pour améliorer et préserver notre territoire et notre environnement.

Et maintenant... ?

Que va-t-il se passer en 2023 à Saint-Nom-la-Bretèche ? Comme le dit le philosophe Henri Bergson « *l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire* ».

Trois projets sont exposés à votre intention sur les panneaux dans cette salle :

- 1- Les travaux d'agrandissement, de rénovation et de mise aux normes du centre multi accueil (crèche) pourront commencer après les résultats de l'appel d'offre aux entreprises, et j'en profite pour remercier très vivement la CAF des Yvelines qui nous accorde une subvention appréciable.
- 2- Les travaux de transformation des anciens locaux de La Poste vont permettre de créer deux locaux distincts : l'un pour héberger la police municipale, l'autre pour créer 3 nouveaux cabinets médicaux. La disponibilité est prévue pour la fin du premier semestre et des démarches actives et encourageantes sont en cours pour trouver des praticiens.
- 3- Le projet relatif aux aménagements des 4 entrées de la commune. Une réunion publique est prévue le samedi 4 février prochain.

Par ailleurs :

- Concernant le réaménagement de l'espace JKM, la réflexion sur le projet se poursuit avec l'aide d'un programmiste.
- Pour l'église, le marché de maîtrise d'œuvre pour sa préservation et sa restauration est en cours de lancement suite à un diagnostic réalisé fin 2018 / début 2019. Après établissement d'un avant-projet architectural, il sera possible de rechercher les subventions.
- Différents travaux sont aussi prévus pour améliorer l'isolation de bâtiments et la consommation d'énergie.
- Un programme de transformation en led de la partie d'éclairage publique resté classique sera mis en place.

Bien évidemment ces projets seront effectués en tenant compte des capacités financières de la commune et de la situation générale. Je vous rappelle aussi que nous perdons le bénéfice des subventions si des travaux sont commencés avant que nous ayons reçu les confirmations d'attribution.

Enfin je tiens à évoquer un sujet toujours sensible dans notre commune : les transports et l'accès à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly.

Depuis juillet dernier le Tram 13 est en service et nous permet de rejoindre en moins de 20 minutes soit Saint-Germain-en-Laye RER A, soit Saint-Cyr-L'Ecole vers la gare Montparnasse.

Depuis septembre aux heures pleines du matin et du soir, deux lignes de bus fixes, sans réservation, permettent de rejoindre les gares de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly ou de Plaisir-Grignon depuis le village.

Depuis septembre aussi, la mairie a mis en place des vélos et trottinettes électriques qui sont un moyen moderne et écologique de rejoindre la gare entre autres ; ce que vous plébiscitez. Entre septembre et fin décembre nous avons ainsi économisé 1 200 km en voiture et 170 kg de CO2.

Après de nombreuses réunions et discussions, les travaux pour améliorer la circulation et le stationnement sur la route des Muses, voie qui mène à la gare, devraient commencer dans les prochains mois : nous aurons ainsi considérablement avancé.

Je remercie l'ONF pour sa compréhension, mon homologue et ami de L'Etang-La-Ville, Daniel Cornalba, pour son implication et Monsieur le Sous-Préfet pour sa bienveillante attention, ainsi que les communautés Saint-Germain Boucles de Seine et Gally Mauldre pour leur participation financière, et nous attendons les réponses de la Région et du Département.

Le démarrage des travaux du chantier de la résidence service pour les seniors est prévu dans les prochains mois, dès qu'il aura été constaté que les petits animaux transférés dans une zone d'accueil toute proche se sont bien adaptés.

Des évènements culturels et festifs sont aussi programmés.

L'année 2023 s'annonce donc très animée. L'avenir est bien ce que nous allons en faire et il nous incombe de continuer à avancer, comme l'ont fait les générations qui nous ont précédés. Continuons à espérer et à entreprendre.

Et pour 2023, je vous souhaite, avec le conseil municipal et les agents municipaux, pour vous-mêmes et vos proches, une belle et une heureuse année ainsi qu'une excellente santé avec la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Bonne année à tous, bonne année à Saint-Nom-la-Bretèche, bonne année à la France.